

## SERVICES DE GARDES PHARMACIES

### Juin

Dimanche 21 : SOENEN  
62, avenue de la République  
Dimanche 28 : TUFFIER  
20, rue Molière

### Juillet

Dimanche 5 : CHANTRY  
31, rue Carvès  
Dimanche 12 : TUFFIER  
20, rue Molière  
Mardi 14 : CRABOSE-CHERADAME  
52, av. Henri Ginoux  
Dimanche 19 : SOENEN  
62, avenue de la République  
Dimanche 26 : PREVOST  
104, avenue Henri Ginoux

### Août

Dimanche 2 : DO  
111, avenue Verdier  
Dimanche 9 : DUONG  
117, avenue Aristide Briand  
Samedi 15 et Dimanche 16 :  
ABECASSIS-MOURER  
72, av. Henri Ginoux  
Dimanche 23 : BOCCARA  
9, avenue de la Marne  
Dimanche 30 : DUPAIN  
6 place Jean-Jaurès

### Septembre

Dimanche 6 : SENANT  
126, av. de la République  
Mercredi 11 : CHANTRY  
31, rue Carvès

## MÉDECINS, FAITES LE 15

**Composez le 15 ou SOS 92  
au 01 46 03 77 44 :**  
**le service de médecins de garde  
fonctionne 7 jours / 7 et  
24 heures / 24 et se déplace  
à domicile.**

# Adresses et numéros utiles

## » La Mairie à votre service

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h, le samedi de 8h30 à 11h45. Hôtel de Ville - 43, avenue de la République - 92121 Montrouge Cedex.  
Centre administratif - 4, rue Edmond Champeaud - 92121 Montrouge Cedex  
Tél. : 01 46 12 76 76. [www.ville-montrouge.fr](http://www.ville-montrouge.fr)

## » Numéros d'urgence

» **Police Secours : 17.**

» **Pompiers : 53, rue de la Vanne**  
Tél. : 01 58 07 05 28.

» **Appel secours :**  
18 ou 01 46 56 18 18.

» **SAMU et Médecins de garde : 15.**

» **Urgences dentaires :**  
Tél. : 01 47 78 78 34.  
(dimanches et jours fériés  
de 9h à 12h et de 15h à 17h).

» **Secouristes Croix-Rouge :**  
Tél. : 01 46 57 95 30.

» **Transports Croix-Rouge :**  
Tél. : 01 46 54 56 76.

» **Secouristes Protection Civile :**  
Tél. : 06 08 18 06 84.

» **Commissariat de Police :**  
4, rue Guillot  
Tél. : 01 46 56 34 00.

» **Gendarmerie :**  
5, rue Gabriel Péri, 92320 Châtillon  
Tél. : 01 46 57 22 22.

» **Police Municipale :**  
19, rue Henri Barbusse  
Tél. : 01 46 12 72 59.

» **Carte bancaire - Vol/Perte :**  
Tél. : 0892 705 705.

» **Chèques - Vol/Perte :**  
Tél. : 01 42 41 22 22.

» **EDF-GDF :**  
Électricité : 0810 333 292.  
Gaz : 0810 433 292.

## » Adresses utiles

» **Préfecture :**  
177, avenue Joliot-Curie  
92000 Nanterre  
Tél. : 0821 80 30 92 (0,12€TTC/min).

» **Sous-Préfecture :**  
99, avenue du Général de Gaulle  
92160 Antony  
Tél. : 01 56 45 38 00.

## » Impôts :

18, rue Victor Hugo - 92120 Montrouge  
Tél. : 01 55 58 24 00.

## » Sécurité sociale :

16, rue Victor Hugo - 92120 Montrouge  
Tél. : 0 820 904 192.

## » Allocations familiales :

7, rue Auguste Gervais  
92245 Issy-les-Moulineaux  
Tél. : 0820 25 92 10.

## » Permanence au C.A.S. de Montrouge

11, rue Delerue  
Tous les mardis, sur rendez-vous  
Tél. : 01 46 12 74 15

## » OPHLM :

18, av. Émile Boutroux  
92120 Montrouge  
Tél. : 01 55 58 17 00.  
Accueil du lundi au jeudi de 8h à 12h  
et de 13h30 à 17h, le vendredi de  
8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

## » Centre Municipal de Santé :

5, rue Amaury Duval  
92120 Montrouge  
Tél. : 01 46 12 74 09.

## » Centre d'Information et d'Orientation :

24, rue Arthur Auger  
92120 Montrouge,  
Tél. : 01 46 57 24 75.  
[cio-montrouge@ac-versailles.fr](mailto:cio-montrouge@ac-versailles.fr)

## » ANPE :

5, rue Théophile Gautier  
92120 Montrouge  
Tél. : 01 46 56 02 02.

## » Mission Locale :

131, rue Maurice Arnoux  
92120 Montrouge  
Tél. : 01 42 53 50 42.  
Accueil des 16-25 ans du lundi au jeudi  
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h,  
vendredi de 9h à 12h30.

## Club Consomm'Action UFCS/FR : surveillons nos éponges

Une revue belge a fait analyser les éponges d'une soixantaine de familles après vingt jours d'utilisation. Résultat : 80% des éponges dépassaient les seuils de contamination bactérienne. Plus inquiétant, 80% des personnes interrogées déclaraient n'en changer que lorsqu'elles sont sales ou malodorantes. Sachant que la quantité maximale de bactéries est observée à partir du troisième jour d'utilisation, une désinfection s'impose tous les deux jours avec de l'eau de javel diluée ou au vinaigre blanc et bicarbonate de soude. Et vous, quelle méthode employez-vous ? **Pour plus d'information, venez à l'une des permanences Club Consomm'action au 105, avenue Aristide Briand, salle 12 chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 14h à 16h et chaque 3<sup>e</sup> mardi du mois de 15h à 17h.**

Monique Le Guelte est la nouvelle présidente de l'association. Elle lance un appel au bénévolat pour le Club Consomm'Action : BP7- 92120 Montrouge. Tél. 01 47 35 93 48.

# Les questions que vous vous posez

Retrouvez régulièrement dans cette rubrique les réponses à vos questions

## Le mur de façade près de notre porte d'entrée d'immeuble a été taggé. Nous ne savons pas comment le nettoyer et nous voudrions savoir si ce type de service est rendu par la Ville ?

Face à ce problème malheureusement récurrent, la Ville de Montrouge a mis en place une prestation de nettoyage au service des Montrougiens. Une procédure précise est à suivre :

1) Le conseil syndical ou le syndic envoie aux services techniques de la Ville un signalement de tag sur la façade de la propriété par courrier.

2) Les services techniques lui adressent la lettre descriptive avec la demande d'enlèvement qui permet de décharger la ville en cas de « dégradation » du support.

3) Au retour de la demande d'enlèvement dûment remplie, les services font intervenir l'entreprise spécialisée (une photo avant et après intervention est conservée)

4) Le coût de l'opération est pris en charge par la Ville. Cependant, il est fortement conseillé au signaleur de porter plainte auprès de la Police Nationale. Ceci permet de pouvoir poursuivre un taggateur pour « l'ensemble de son œuvre » s'il est pris en flagrant délit.

Il est demandé également au propriétaire de faire appliquer une couche de revêtement anti-tag à la suite de cette intervention. Cela facilite le retrait du tag

futur et n'altère pas le support. Si la personne n'applique pas cette couche après la première intervention, la prestation sera alors à la charge de l'administré.

**Contact Services Techniques :**  
01 46 12 75 20.

## CHAMBRE- STUDIO

**Vous avez un logement disponible chez vous ou indépendant, confiez le à notre association pour un étudiant, un stagiaire, ou un Erasmus...**

**Vous pouvez nous joindre facilement :**

**Tél : 01.55.42.81.23**

**Mail : [cepetudiants@laposte.net](mailto:cepetudiants@laposte.net)**

**Ou pour plus d'information notre**

**site : [www.cepentraide.info](http://www.cepentraide.info)**

## ATTENTION

Une société proposant un service de téléassistance se présenterait au domicile des personnes âgées, prétendant être mandatée par la Mairie.

**AUCUN DÉMARCHE N'EST ORGANISÉ PAR LA MAIRIE POUR CETTE PRESTATION.**

Pour votre information, c'est le Centre d'Action Sociale de la ville de Montrouge qui propose un service de téléassistance sans engagement et dont les formalités d'abonnement s'effectuent en Mairie. Son prestataire est la société Loc Infor-Serenitis.

*Pour tous renseignements complémentaires et en cas de doute, n'hésitez pas à contacter le 01 46 12 74 23.*

## La piscine est finie et l'espace est très agréable. Cependant est-il possible de connaître le coût final de l'Aquapol ?

L'Aquapol a remporté, c'est vrai, un vif succès auprès des Montrougiens. À son démarrage, le montant des travaux lors de l'appel d'offre était de 8 830 533 € sur un montant total, honoraires compris de 10 360 413 €. Le marché comprenait les différentes études, l'entière réhabilitation de l'espace à savoir : les démolitions, l'étanchéité, l'architecture intérieure, la refonte totale des bassins, la création de nouveaux espaces (sauna, hammam, lagunes, bassin ludique), la réorganisation des vestiaires, Le coût supplémentaire provient : des modifications et réajustements nécessaires en cours de travaux ( reprise de parois du bassin sportif, modification structurelle à la suite de la découverte d'une excavation sur le bassin ludique, compléments de travaux préconisés par l'architecte, reprise de supports inadaptés à la pose des nouveaux carrelages...) et ce pour un total de 1 625 599,88 €. Le retard pris par l'entreprise de

désamiantage puis les défaillances des entreprises de plomberie, de peinture et d'électricité, ont engendré des reports de plannings des sociétés intervenantes. Avec un total de deux années de retard pendant lesquelles le prix des matières premières a flambé, un budget complémentaire de 499 406,40 € a donc été indispensable.

Des adaptations de l'Aquapol à notre Agenda 21 (développement durable) dans le but de faire des économies d'énergie, de fluides ( bassin de réutilisation des eaux de vidange des bassins pour laver les rues, création d'un mur végétalisé sur toute la longueur du solarium, récupération des fumées de chauffage du bâtiment pour le chauffage de l'eau de la pataugeoire par exemple...) ont fait l'objet de projets complémentaires pour 594 331,56 € .

La piscine est donc désormais un véritable espace « forme et détente » adapté aux attentes et besoins du public. Bien que le début des travaux ait commencé avant la mise place de critères de développement durable pour des bâtiments municipaux, tout a été mis en oeuvre pour que celui-ci s'adapte à cette réelle volonté mise en oeuvre depuis 2006.